

# PECHBUSQU'info

N° 87 Décembre 2025

## Inauguration du self de l'école de Pechbusque



### Conseil municipal

- Travaux • Vie communale
- Associations • Interco' • Tribune libre
- Patrimoine • Artisans et commerces de Pechbusque • Vie pratique

# SOMMAIRE

Conseil Municipal.....	4-9
Travaux.....	10-13
Vie Communale .....	14-19
<b>Vie Associative</b>	
L'APE.....	20
Locaterre .....	21
Mosaïque .....	22-23
Le Comité des Fêtes .....	24-25
Thé à la Pech'.....	26-27
ALAE.....	28
Twirling bâton .....	28
Les Quatre Vents.....	29
Interco' .....	30-31
<b>Tribune Libre</b>	
Il y a 80 ans.....	32-33
<b>Patrimoine.....</b>	34-36
<b>Artisans et commerces.....</b>	37-38
<b>Vie Pratique.....</b>	39

**Panneau Pocket**

Les informations et alertes de la Commune sont sur PanneauPocket

100% GRATUIT

100% ANONYME

SANS PUBLICITÉ

1 Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code

2 Recherchez ensuite sur PanneauPocket la commune, le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"

3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com



**Pechbusque**  
Sur les chemins de Saint Jacques

Accueil | Le village | La Municipalité | Vie à Pechbusque | Enfance et Jeunesse | Vie pratique | Photos | Vidéos

Coordonnées Mairie

Mairie de PECHBUSQUE, 20  
18 Grand Rue de la mairie  
31 323 PECHBUSQUE

Horaire d'ouverture de la Mairie à compter du 16 mai 2022 :

Lundi	8h00 - 11h30
Mardi	8h00 - 11h30
M mercredi	8h00 - 11h30
Jeudi	8h00 - 11h30
Vendredi	8h00 - 12h30

M. Gérard BELAIS  
Maire de PECHBUSQUE  
reçue sur rendez-vous  
le mercredi de 14h à 16h  
le vendredi de 14h à 16h  
Mme Sophie MOLINARI, 2e adjointe  
M. Jacques VERNETTE - 3e adjoint

Informations sur la commune :

Fermeture de la mairie.

Les bureaux de la mairie seront fermés en raison des fêtes de fin d'année les mardi 26 décembre 2023 et mardi 2 janvier 2024.  
La mairie vous souhaite de passer de bonnes et heureuses fêtes.

PanneauPocket au service des habitants de la commune.

PANNEAUPOCKET  
Informez et Alerte les Habitants

La mairie de PECHBUSQUE se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.  
Ce système très simple et efficace prévient instantanément les habitants à chaque alerte et information de la Mairie, par une

## Site de la commune de Pechbusque

Nous vous rappelons que la commune dispose d'un site internet : **Pechbusque.fr** que vous pouvez consulter pour trouver des informations sur la commune et vous pouvez disposer aussi d'un utilitaire sur votre smartphone PanneauPocket (voir ci-dessus).

D'autre part, pour ceux qui le souhaitent et qui ne l'ont pas encore fait ou pour les nouveaux habitants, vous pouvez nous envoyer à l'adresse suivante : **accueil@mairiepechbusque.fr**, votre adresse mail pour que vous puissiez recevoir des informations récentes et importantes très rapidement. Pour cela il vous suffit de nous communiquer votre adresse mail en précisant que vous autorisez la commune à vous communiquer des informations par ce biais et ceci afin de respecter les conditions du R.G.P.D.

## État Civil

### Naissance 2025

LOUGARRE Kayce ..... 4/09/2025



# PECHBUSQUE

## La colline boisée

## Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous.

La fin d'année approche, la fin de la mandature aussi. Vous avez donc entre les mains le dernier Pechbusqu'info de cette équipe municipale. Je voudrais en profiter pour remercier deux élus qui ont repris la direction de notre périodique et permis la continuité de sa parution. Je veux nommer Didier Marty et David Girotto. Encore merci à eux deux !

Deux grandes affaires, l'une internationale et l'autre nationale, continuent d'alimenter nos médias. Je parle de la guerre en Ukraine où le chef de l'opération spéciale n'a pas l'air de vouloir y mettre fin ; et bien sûr du budget fantôme de notre pays. Nous voyons des députés qui votent des tas de mesures, de projets pour « piquer » l'argent des Français de façon indolore et qui au moment de voter pour la globalité, votent contre pratiquement à l'unanimité. Allez-y comprendre quelque chose. Je ne ferai pas d'autres commentaires, ils seraient désagréables.

Au mois de mars prochain vous serez amenés à renouveler l'équipe municipale. Pensez que le panachage qui existait pour les petites communes est supprimé, donc le vote se fera par liste entière sans raturage des bulletins de vote sous peine de nullité.

Fin de mandat et période électorale obligent il n'est pas possible de parler d'avenir, mais faire un bilan de ces six années est possible. Voici synthétisées les grandes réalisations :

- agrandissement et mise aux normes thermiques et acoustiques de la salle polyvalente,
- réalisation de cheminements le long des voiries. Ils assurent une circulation piétonne protégée,
- agrandissement de la cour de l'école par une zone végétalisée et ombragée,
- ouvertures de cinq commerces,
- les parcelles du lotissement Bounot sont désormais toutes construites. Fin de son aménagement,
- réhabilitation du logement communal situé au premier étage de l'ancienne école,
- transformation de la cantine scolaire en self, et ceci à la grande satisfaction des enfants.

Je vous remercie de la confiance que vous nous avez apporté pendant ce mandat et vous donne rendez-vous pour les vœux de la nouvelle année le vendredi 16 janvier à 19h.

Je vous invite pendant les quelques jours situés entre Noël et le jour de l'An à mettre de côté toute l'information anxiogène et de vous recentrer sur la famille et les amis afin de passer des fêtes de fin d'année que je vous souhaite heureuses et joyeuses.

**Le Maire, Didier BELAIR**

### Comité de rédaction de Pechbusqu'info :

Didier BELAIR / David GIROTON / Didier MARTY

### Réalisation :

Imprimerie du Sicoval - Labège

## Conseil municipal du 18 juin 2025 :

### 1 - CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT- ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ :

Il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Le Conseil municipal décide de la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique pour une période de 6 mois allant du 1<sup>er</sup> août au 31 janvier 2025 inclus. Cet agent assurera ses fonctions d'agent technique à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

### 2 - DEMANDE DE DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE - ÉCOLE :

Le SDEHG (Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne) réalise une campagne de diagnostic énergétique des bâtiments communaux, et propose à la commune de s'inscrire dans ce programme. Ce programme sera financé à 95 % par le SDEHG et le programme ACTEE + CHEN, et une charge de 5 % restera à la commune, soit un maximum de 300 € par bâtiment. Afin de bénéficier de ce diagnostic, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Le Conseil municipal décide de demander un diagnostic énergétique pour l'école et s'engage à verser au SDEHG une participation financière de 5 % du diagnostic.

### 3 - ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UNITÉS DE PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE EN VUE DE FOURNIR DE L'ÉLECTRICITÉ EN AUTOCONSOMMATION POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Les statuts du SDEHG l'habilitent à coordonner un groupement de commandes relatif à la construction d'unités de production photovoltaïque en vue de fournir de l'électricité en autoconsommation pour les bâtiments communaux ; la commune souhaite s'inscrire dans une démarche de transition énergétique et de développer la production d'énergie verte, réduire sa dépendance du marché de l'énergie et de disposer d'une meilleure visibilité à long terme de ses dépenses énergétiques. Le Conseil municipal adhère au groupement de commandes du SDEHG et accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes relatif à la construction d'unités de production photovoltaïque.

### 4 - AMÉNAGEMENT-PROJET D'EXTENSION DE LA ZAC DU PARC DU CANAL SUR LA COMMUNE DE RAMONVILLE-SAINT-AGNE :

Afin de répondre aux demandes d'implantation d'activités économiques liées à l'évolution du secteur et de permettre la réalisation d'opérations s'inscrivant dans son

programme communautaire, le Sicoval prévoit de créer une extension comprise entre le parc d'activités du canal existant au nord et la ferme de Cinquante au sud, en bordure du canal du Midi. Il s'agira, sur un périmètre de 27 hectares, de créer un parc d'activités et de bureaux, comprenant également des commerces et services (hôtels, restaurants, équipements de loisirs). L'ensemble du programme représente 95 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher. Le projet comprend également des voies de desserte et des voies de raccordement à la zone d'activité existante. En outre, un bassin de rétention sera créé hors de la zone, sur une parcelle déjà acquise par le maître d'ouvrage. Ce projet d'un montant global estimé à 17 763 115 € HT, nécessite l'obtention d'une déclaration d'utilité publique portant, par ailleurs, approbation de la mise en compatibilité du PLU de la commune de Ramonville-Saint-Agne. Ce projet est soumis à évaluation environnementale. Une enquête publique a été ouverte à ce titre et il est demandé l'avis du Conseil municipal.

Le Conseil municipal donne un avis favorable au projet d'extension de la ZAC du Parc du Canal sur la commune de Ramonville-Saint Agne.

### 5 - RÈGLEMENT DES CIMETIÈRES - MODIFICATION :

Le règlement des cimetières de Pechbusque, en vigueur depuis plusieurs années, nécessite une mise à jour. Il a été décidé de modifier un article obligeant les entreprises chargées de la construction des monuments, d'utiliser des engins à pneus ou à chevilles caoutchouc de poids maximum de 15 tonnes. Cette modification vise à garantir le bon état des sols des cimetières. Le Conseil municipal modifie l'article au règlement du cimetière de Pechbusque.

### 6 - TRAVAUX PRÉPARATOIRES À LA CRÉATION D'UN CITY STADE :

La commune de Pechbusque a pour projet la création d'un city stade. A cet effet, des travaux préparatoires seront à réaliser à la préparation de la surface. Le coût global est de 22 572 € TTC.

Le Conseil Municipal, accepte la réalisation des travaux préparatoires nécessaires à la préparation de la surface

### 7 - CONTRAT RELATIF À LA GESTION ET À L'ANIMATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ À L'ÉCOLE :

Le contrat relatif à la gestion et à l'animation de l'accueil de loisirs associé à l'école arrive à son terme le 31 août 2025. Il convient de lancer une consultation afin d'assurer cette même prestation à compter de la prochaine rentrée des classes. Elle comporte alors obligatoirement la définition de l'étendue du besoin à satisfaire et le montant prévisionnel du marché. Le présent marché a donc pour objet la gestion et l'animation de l'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE). L'ALAE fonctionnera sur quatre jours, aux horaires suivants (pouvant varier en fonction des directives ministrielles) : de 7h30 à 9h ; de 12h à 14h et de 17h à 18h30. Le coût prévisionnel est estimé à 63 000 € (part communale). Les crédits nécessaires sont prévus au

budget primitif en section de fonctionnement. La durée du contrat est fixée à 3 ans avec tacite reconduction tous les ans (renouvelable 2 fois).

Le Conseil Municipal autorise le maire à engager la procédure de passation du marché public, à recourir à la procédure adaptée pour ce dossier.

## **8 - RENOUVELLEMENT PARC INFORMATIQUE - DEMANDE DE SUBVENTION :**

La commune de Pechbusque a constaté que son parc informatique actuel, composé de postes datant de 2015 et 2013, ne répond plus aux exigences de performance et de sécurité nécessaires pour assurer un service public de qualité. En effet, les postes informatiques, fonctionnant sous Windows 10, ne permettront plus de garantir une sécurité optimale, la maintenance de ce système cessera en octobre 2025. Ce renouvellement est essentiel pour maintenir une qualité de service, répondre aux demandes des usagers et permettra d'améliorer la gestion du système d'information. Le coût prévisionnel est estimé à 8 700 € HT.

Le conseil municipal décide de procéder au renouvellement de son parc informatique.

## **9 - ADOPTION DU RAPPORT SUR LES CHARGES TRANSFÉRÉES À L'OCCASION DES MODIFICATIONS DU PÉRIMÈTRE DES COMPÉTENCES INTERVENUE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS :**

La Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) est tenue de valider un rapport qui rend compte des charges transférées entre les budgets communaux et le budget communautaire dans l'année qui suit une modification du périmètre des compétences de l'EPCI. La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du Sicoval s'est réunie le 16 juin 2025 afin de rendre son rapport sur les charges transférées.

- 10 juin 2024 : modification des statuts du Sicoval portant sur la compétence supplémentaire Aménagement, gestion et valorisation des itinéraires de promenade et de randonnée.
- 8 juillet 2024 : modification de l'intérêt communautaire de la compétence Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- 18 octobre 2024 : modification de l'intérêt communautaire de la compétence Action sociale pour y intégrer « l'accompagnement social des gens du voyage résidant sur les aires d'accueil permanentes ».

Le Conseil Municipal, adopte le rapport de la CLECT sur les charges transférées.

## **10 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 :**

DM sur le manque de crédit pour le règlement du matériel informatique.

Le Conseil Municipal, décide de modifier le budget comme suit : Article 2111 : Terrains nus : - 9 000 € Article 2183 Matériel informatique : + 9 000 €.

# **Conseil municipal du 10 septembre 2025 :**

## **1 - CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT :**

Le Conseil municipal décide de la création à compter du 15 septembre d'un emploi permanent à temps non complet pour 28 heures hebdomadaires pour exercer les missions de comptable. Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie B ou C de la filière administrative, aux grades d'adjoint administratif ou rédacteur. Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire mais en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public.

## **2 - AUGMENTATION DES TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE :**

Le Conseil Municipal est informé que lors du comité de pilotage du service commun, une augmentation des tarifs de 0,20 € a été votée afin de pallier aux diverses augmentations : denrées alimentaires, carburant, point d'indice. Il est proposé au Conseil Municipal de l'augmentation des tarifs correspondant à l'augmentation votée lors du comité de pilotage (0,20 €).

- ANCIEN TARIF : Maternelles 4,55 € - Primaires 4,65 € - Adultes 5,65 €
- NOUVEAU TARIF Maternelles 4,75 € - Primaires 4,85 € - Adultes 5,85 €

Le Conseil Municipal, fixe les tarifs des repas de cantine facturés aux familles comme cités ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025.

## **3 - ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2025 :**

Le produit de la fiscalité perçu par le Sicoval est partiellement reversé aux communes sous forme d'attribution de compensation (AC) pour tenir compte des charges et produits rattachés aux compétences transférées. Le Sicoval a délibéré le 16 juin 2025 pour voter le montant de l'attribution de compensation pour 2025. Il convient désormais à chaque conseil municipal de se prononcer sur le versement de l'AC de fonctionnement. Elle s'effectue par douzième dès le mois de janvier et nécessite une délibération du Conseil de Communauté autorisant la Trésorerie à réaliser ces opérations. Le versement de l'AC d'investissement s'effectue en une fois en septembre. Le prélèvement des AC s'effectue en deux fois en juin et septembre de l'année N pour la section de fonctionnement et en une fois en septembre pour l'AC d'investissement. Calcul des AC 2025. Les montants d'AC au titre de l'année 2025 correspondent aux montants d'AC résultant des transferts successifs de compétences à 2011, desquels sont retranchés :

- les retenues liées aux transferts postérieurs à 2011,
- la retenue en investissement et fonctionnement relative au transfert de la compétence voirie et stationnement d'intérêt communautaire (la charge nette globale issue du transfert de compétence de la gestion des

# CONSEIL MUNICIPAL

aires d'accueil des gens du voyage pour les communes concernées sont Auzerville-Tolosane, Castanet-Tolosan, Escalquens, Labège et Ramonville Saint-Agne), - la retenue prévisionnelle pour la gestion des eaux pluviales urbaines sur la base du rapport adopté par la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et le coût des services communs de mise à disposition de personnel et de commande publique constaté en 2024. Ce prélèvement sur AC concerne les communes, de Castanet-Tolosan, Deyme, Labège, Lauzerville, Montlaur, - la retenue relative au service commun d'instruction et de dématérialisation des autorisations du droit des sols.

Le groupe opérationnel finances du 14 décembre 2023 et le bureau communautaire du 16 janvier 2024, ont validé et généralisé une solution établie à partir du bilan de la voirie depuis la prise de compétence en 2012. Cette méthode consiste en la stabilisation du montant de la retenue voirie en AC de fonctionnement pour améliorer la prévisibilité des budgets de fonctionnement sur plusieurs années, l'application d'une AC d'investissement pour les éventuels besoins de financement complémentaires, sans montant plafonné, la constitution éventuelle de provisions capitalisables pour les travaux à venir si les travaux de l'année N étaient inférieurs au montant de la retenue stabilisée.

Les travaux de fonctionnement de la voirie sont constitués : - des travaux d'entretien (hors balayage et fauchage) calculés sur le linéaire de voies communales ainsi que sur leurs catégories de trafic (linéaire de voirie urbaine, campagne et rase campagne). Pour le balayage, la participation de chaque commune est calculée sur la base d'un passage par an sur la totalité du linéaire de voies communales. Pour le fauchage, la participation de chaque commune est calculée sur la base de deux passages par an sur la totalité du linéaire de voies communales fauchables.

Le Conseil municipal, approuve les montants des enveloppes de travaux d'investissement de la voirie, les montants des travaux de fonctionnement de la voirie pour le balayage, le fauchage et l'entretien mutualisé de la voirie, approuve l'extinction de la dette des communes pour le financement de la voirie communale antérieure à 2023, approuve les montants des AC 2025.

## 4 - COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE POUR LA ZAC EXTENSION DU PARC DU CANAL :

La Commune de Pechbusque est propriétaire des parcelles référencées au cadastre section B39, B40 et C141, C143, C144, C145, C148, C150, C721 et C725 représentant une superficie cadastrale de 2,48 ha. L'aménagement du projet de l'extension du parc du Canal situé sur la commune de Ramonville-Saint-Agne a été concédé par le Sicoval à la Société Publique Locale Enova Aménagement (SPL Enova Aménagement). Dans le cadre du projet de l'extension du Parc du Canal et afin de répondre à l'obligation réglementaire de mise en œuvre de mesures compensatoires sur des propriétés foncières de la commune

de Pechbusque, il est proposé de mobiliser les parcelles ci-dessus décrites pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. L'objectif est : d'éviter les impacts négatifs sur l'environnement liés à l'aménagement de la ZAC ; de réduire autant que possible les dommages causés à l'environnement quand ils ne peuvent pas être complètement évités ; de compenser à travers une contrepartie les effets négatifs du projet qui n'ont pu être évités ou suffisamment réduits. Afin d'assurer la gestion et le suivi de cette compensation, il convient de constituer sur les parcelles cadastrées section B39, B40 et C141, C143, C144, C145, C148, C150, C721 et C725 appartenant à la commune un contrat constitutif d'Obligations Réelles Environnementales (ORE) avec SPL Enova Aménagement pour une durée de trente ans. À cet égard, les parties conviennent de prendre toutes les mesures pour maintenir, conserver, gérer et restaurer les éléments de biodiversité et les fonctions écologiques. Les obligations environnementales pourront être révisées et redéfinies entre les parties d'un commun accord par voie d'avenant authentique afin de prendre en compte notamment les éventuelles évolutions législatives environnementales ultérieures ou toute circonstance nécessitant l'adaptation ou la révision des obligations et du plan de gestion. L'ORE est un contrat établi en forme authentique et enregistré au service de la publicité foncière garantissant ainsi la transmission de l'ORE aux propriétaires successifs. Par conséquent, il en découle des obligations réciproques. La Commune de Pechbusque, en sa qualité de propriétaire s'engage notamment sur la durée de l'ORE à respecter les mesures du ou des plans de gestion. Ce plan de gestion sera amendé après obtention de l'arrêté d'autorisation environnementale suite à la réalisation d'inventaires initiaux et autres études topographiques, de sol etc., la précision des mesures et leur validation par les Services de l'Etat (DREAL, DDT, OFB) ; ne pas contractualiser avec des exploitants sans avoir obtenu l'accord préalable de la SPL Enova Aménagement ; informer la SPL Enova Aménagement en cas de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur le périmètre des terrains pour s'assurer de la compatibilité avec les mesures de compensations ; informer la SPL Enova des mesures et interventions relatives à l'entretien. La SPL Enova Aménagement, en sa qualité de créancière de l'ORE s'engage à : convier les propriétaires aux comités de suivi qui auront lieu avec les Services de l'Etat (DREAL, DDT, OFB) pour présenter les actions mises en place sur les terrains de compensation ; réaliser ou faire réaliser les mesures de compensation à sa charge (financière, gestion des aménagements, réalisation des études nécessaires) et à en assurer le suivi. La mise en œuvre de l'ORE grevant ces parcelles est accompagnée du paiement par la SPL Enova Aménagement à la Commune de Pechbusque d'une indemnité 8.184 € correspondant à la superficie totale de la parcelle (2,48 ha) multipliée par 110 € l'hectare/an sur une période de trente ans (30 ans), sous réserve d'ajustement de la superficie des parcelles par l'intervention d'un géomètre. Les frais notariés résultant

de la promesse et du contrat d'ORE seront pris en charge en totalité par la SPL Enova Aménagement. Délibération : le Conseil Municipal, approuve les termes de la promesse unilatérale constitutive d'Obligations Réelles Environnementales et de la signer.

## 5 - AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS

### D'EQUIPEMENT :

Le Conseil Municipal est informé que les communes de moins de 3 500 habitants ne sont pas contraintes de pratiquer l'amortissement de leurs immobilisations sauf pour les dépenses comptabilisées au compte 204. Il est proposé de déroger, pour les amortissements des subventions d'équipement versées, à l'application du prorata temporis et de pratiquer un amortissement linéaire. Il est proposé de fixer les durées d'amortissement comme suit :

Article	Type de bien et durée d'amortissement
Subventions de faible valeur inférieures à 1 000 € HT (seuil unitaire) - Participation SDAN notamment	1 an
AC d'investissement (c/2046)	1 an
204x...	Subventions d'équipement destinées à financer des biens mobiliers, des matériels ou des études
204x...	Subventions d'équipement mixtes destinées à financer à la fois des biens mobiliers, du matériel ou des études et des installations
204x...	Subventions d'équipement destinées à financer des biens immobiliers ou des installations
204x...	Subventions d'équipement destinées à financer des projets d'infrastructures d'intérêt national

Le Conseil municipal, approuve les durées d'amortissement pour les dépenses comptabilisées au compte 204.

## 6 - SDEHG - ENGAGEMENT DE LA COMMUNE SUR LA PARTICIPATION FINANCIÈRE - COFFRET COMMANDE CAZAL HAUT :

Suite à la demande de la commune du 15/04/2025 concernant la rénovation du coffret de commande P11 CAZAL HAUT, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

- Coffret de commande éclairage public P11 CAZAL HAUT
- Dépose du coffret de commande vétuste
- Dépose de la porte cassée du coffret de comptage
- Fourniture et pose d'une nouvelle porte sur la partie comptage

- Fourniture et pose d'un nouveau coffret de commande d'éclairage public en lieu et place de l'ancien. Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit : TVA 472 € (récupérée par le SDEHG). Part SDEHG 1 199 €. Part restant à la charge de la commune (estimation) 1 333 €. Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière. Le Conseil municipal, approuve le projet présenté.

## 7 - CONVENTION INTERCOMMUNAL

### D'ATTRIBUTION DU SICOVAL - AVIS :

La réforme de la gestion des demandes et des attributions de logements sociaux est encadrée par la loi ALUR du 24 mars 2014, la loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 et la loi Élan du 23 novembre 2018. Ces lois successives visent à transformer les pratiques en vue de placer le demandeur au cœur de la gestion de sa demande, de rendre le demandeur acteur de sa démarche et proactif dans sa recherche de logement social. Les travaux de la CIL doivent aboutir à l'élaboration des documents suivants : le Document Cadre d'orientations et la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) des logements sociaux. La mise en œuvre des orientations approuvées dans le document cadre est formalisée par une Convention Intercommunale d'Attribution, signée entre le Sicoval, les bailleurs sociaux détenant du patrimoine sur le territoire et les titulaires de droits de réservation, dont font partie les communes. Cette convention intercommunale d'attribution représente la mise en œuvre opérationnelle du document cadre. Elle vise à concrétiser les orientations stratégiques de la conférence intercommunale du logement en matière de mixité sociale et d'accueil des ménages précaires et prioritaires, tout en se dotant des outils de suivi et de contrôle nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés. La convention intègre les grandes orientations en matière d'attribution sur le territoire de la communauté d'agglomération du Sicoval et précise les objectifs de mixité et d'équilibre entre les territoires pour les attributions et les mutations à l'échelle de l'intercommunalité. Elle s'appuie sur un diagnostic objectif des réalités territoriales, à l'instar du document cadre d'orientation

La Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) doit prévoir la création d'une commission de coordination. Cette commission est chargée du suivi et de l'évaluation de la CIA. Elle peut également être mandatée pour examiner certains dossiers de demandeurs de logement social concernés par la convention. Son contenu est issu d'un diagnostic territorial et d'un travail partenarial mené avec les partenaires et les élus de la communauté d'agglomération du Sicoval.

Le Conseil municipal, autorise le Maire, à donner un avis favorable sur la Convention Intercommunale d'Attribution du Sicoval lors de la Conférence Intercommunale du Logement.

*Suite page suivante*

## 8 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 :

Considérant le manque de crédit pour le règlement de l'étude lotissement Cazal le Conseil Municipal, décide de modifier le budget comme suit :

- > Article 2131/158 : city stade aménagement : - 30.000 €
- > Article 2031/175 : lotissement Cazal : + 30.000 €

## 9 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 :

Opération d'ordre à effectuer : Le Conseil Municipal, décide de modifier le budget comme suit :

- > R 040 Opération ordre transfert entre sections : + 3 200 €
- > R 10 Dotations, fonds divers et réserves : - 3 200 €

## 10 - ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE STATUTAIRE 2026-2029 :

Depuis 1992, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG31) propose une mission facultative d'assurance des risques statutaires afférents aux personnels territoriaux. Ce service consiste en :

- > la mise en place d'un contrat groupe d'assurance statutaire à adhésion facultative, pour le compte des collectivités et établissements publics du département de la Haute-Garonne ;
- > la réalisation d'une prestation de suivi des sinistres et des conditions d'application du contrat groupe et de conseil. Après mise en concurrence par voie d'appel d'offres ouvert, le groupement Willis Towers Watson (Courtier mandataire) / CNP (Assureur) est titulaire du contrat groupe permettant la couverture des risques afférents aux agents affiliés à l'IRCANTEC et des risques afférents aux agents affiliés à la CNRACL, à compter du 1er janvier 2026 pour une durée de 4 ans.

Les conditions de couverture et les conditions financières proposées au titre du contrat groupe sont les suivantes, au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Pour la couverture des risques statutaires afférents aux agents affiliés à l'IRCANTEC (agents titulaires et stagiaires dont le temps de travail est inférieur à 28 heures hebdomadaires, agents contractuels de droit public ou de droit privé) :

Garanties	Taux au 1 <sup>er</sup> janvier 2026
Congé de maladie ordinaire avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire / Congé de grave maladie / Congé de maternité, congé de naissance, congé pour l'arrivée d'un enfant en vue de son adoption, congé adoption et paternité/accueil de l'enfant/congé pour accident ou maladie imputables au service	0,50 %

- > Résiliation : chaque assuré peut résilier son adhésion au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année en respectant un préavis de 2 mois.
- > Prestations complémentaires, le contrat groupe comporte des prestations complémentaires, à savoir :

- la gestion des dossiers via un extranet et les formations à son utilisation ;
- le suivi et l'analyse des statistiques de sinistralité ;
- l'organisation et la prise en charge de contrôles médicaux (contre-visites médicales et expertises médicales) ;
- la mise en œuvre de recours contre tiers responsables permettant le recouvrement de sommes non couvertes par l'assurance ;
- une assistance psychologique et sociale à destination des agents ;
- des formations en prévention à l'initiative du CDG31 ;
- des prestations d'accompagnement spécifiques (gestion de crise notamment) sur devis préalable.

Pour la couverture des risques statutaires afférents aux agents affiliés à la CNRACL (agents titulaires et stagiaires dont le temps de travail est supérieur ou égal à 28 heures hebdomadaires) : cinq choix de couverture et de taux sont proposés aux collectivités et établissements publics comptant un effectif inférieur ou égal à 30 agents affiliés à la CNRACL.

### - Garanties et taux :

Choix	Garanties	Taux au 1 <sup>er</sup> janvier 2026	
		Niveau d'indemnisation IJ à 100 %	Niveau d'indemnisation IJ à 90 %
1	Décès / Accident et maladie imputable au service / Accident et maladie non imputable au service / Seul franchise : maladie ordinaire avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt	8,44 %	7,65 %
2	Décès / Accident et maladie imputable au service / Accident et maladie non imputable au service/Seul franchise : maladie ordinaire avec une franchise de 20 jours fermes par arrêt	7,54 %	6,84 %
3	Décès / Accident et maladie imputable au service / Accident et maladie non imputable au service / Seul franchise : maladie ordinaire avec une franchise de 30 jours fermes par arrêt	6,56 %	5,96 %
4	Décès / Accident et maladie imputable au service / Accident et maladie non imputable au service sauf maladie ordinaire, maternité, congé de naissance, congé pour l'arrivée d'un enfant en vue de son adoption, congé adoption et paternité / Accueil de l'enfant	4,29 %	5,96 %
5	Décès - Accident et maladie imputables au service	2,15 %	1,99 %

Résiliation : chaque collectivité et établissement public peut résilier son adhésion au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année en respectant un préavis de 2 mois.

Cependant, les garanties sont établies en fonction des textes législatifs et réglementaires existants à la date de lancement de la consultation (20/03/2025) et qui ont été pris en compte pour l'établissement du contrat groupe. Evolution des taux : les taux sont garantis pour 2026 et 2027. Une clause de révision détermine l'évolution des taux en fonction du rapport sinistres / primes, pour 2028 et 2029.

Prestations complémentaires : le contrat groupe comporte des prestations complémentaires, à savoir :

- > la gestion des dossiers via un extranet et les formations à son utilisation ;
- > le suivi et l'analyse des statistiques de sinistralité ;
- > l'organisation et la prise en charge de contrôles médicaux (contre-visites médicales et expertises médicales) ;
- > la mise en œuvre de recours contre tiers responsables permettant le recouvrement de sommes non couvertes par l'assurance ;
- > une assistance psychologique et sociale à destination des agents ;
- > des formations en prévention à l'initiative du CDG31 ;
- > des prestations d'accompagnement spécifiques (gestion de crise notamment) sur devis préalable.

Les adhésions à chacune des couvertures (risques statutaires afférents aux agents affiliés à l'IRCANTEC et risques statutaires afférents aux agents affiliés à la CNRACL) sont totalement indépendantes. Le CDG31 propose aux employeurs territoriaux du département de la Haute-Garonne d'adhérer à ce contrat groupe, pour chacune des

couvertures. Ce service mis en œuvre par le CDG31 mobilise une équipe de 6 conseillères en assurance, sous la responsabilité d'une responsable de service. Il donne lieu à la signature d'une convention d'adhésion et à la perception par le CDG31 d'une rémunération spécifique par couverture souscrite, d'un montant représentant 5 % du montant de la prime d'assurance, avec une perception minimale de 25 €.

Le Conseil Municipal, adhère au service Contrats-groupe d'Assurance statutaire 2026/2029 du CDG31 aux conditions exposées précédemment, souscrit à la couverture afférente aux agents affiliés à l'IRCANTEC aux conditions de garanties et de taux indiquées précédemment, souscrit à la couverture afférente aux agents affiliés à la CNRACL aux conditions de garanties et de taux.

## **11 - MISE EN PLACE DE BRASSEURS D'AIR DANS DEUX CLASSES :**

La commune de Pechbusque, soucieuse d'améliorer les conditions d'accueil et de travail dans ses établissements scolaires, envisage l'installation de brasseurs d'air dans deux salles de classe de l'école. Cette mesure s'inscrit dans une démarche globale d'optimisation du confort thermique et de qualité de l'air intérieur, conformément aux enjeux de santé publique et aux réglementations en vigueur. Le coût global est estimé à 4 763,74 € TTC.

Le Conseil Municipal, approuve le principe de l'installation de brasseurs d'air dans deux salles de classe de l'école, demande la vérification et la compatibilité des équipements avec les installations électriques existantes.



## TRAVAUX RÉALISÉS

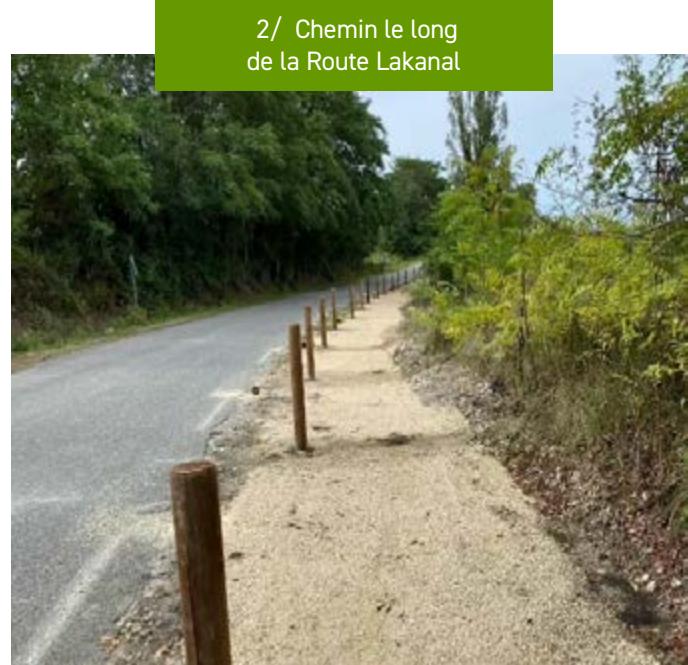
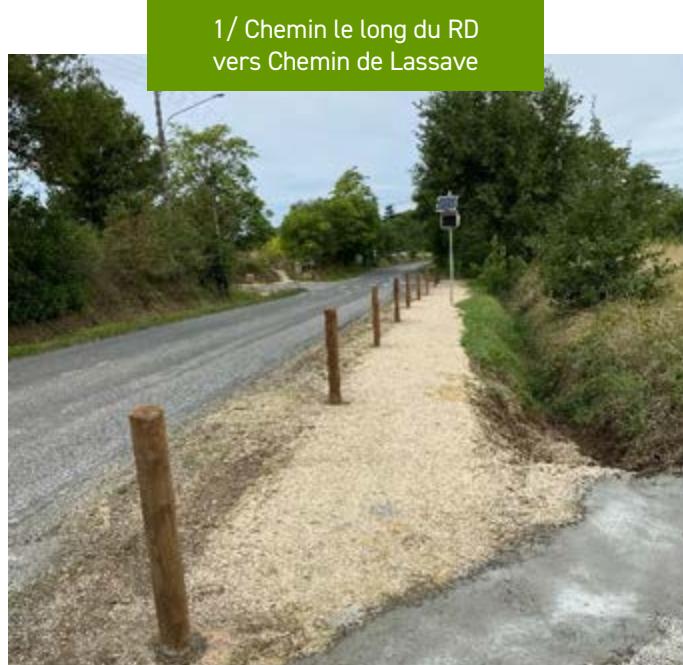
### ROUTE ET CHEMINS

Nous avons terminé les aménagements prévus de cheminement piétonniers le long des voiries communales. Les derniers tronçons le long du chemin Lakanal et le long du Rd35 pour accéder au nouveau cimetière ont été réalisés au mois d'octobre. Maintenant nous attendrons la fin de l'aménagement de la voie verte pour envisager celui des quelques tronçons qui restent.

- > le tronçon de la route de Saint- Sernin allant du rond-point au chemin Lakanal. Il pourrait faire l'objet de l'aménagement d'une voie verte reliant Vieille-Toulouse dans le cadre du SDU,
- > l'aménagement du chemin du Bois du Merle. Il se fera en cofinancement avec Vieille-Toulouse quand cette commune aura digéré les coûts de l'aménagement de sa nouvelle mairie,

> il restera le cas du tronçon situé vers le bas de la route des coteaux. Le terrain d'emprise n'appartient ni à la commune ni au département. La complexité de l'acquisition de ces terrains liée à la difficulté d'identifier tous les ayants droits à sa propriété laisse présager qu'il est peu probable que la commune s'engage dans cette voie. Mais il ne faut jamais dire jamais !

> il y aussi le cas du petit tronçon situé sur le délaissé du haut de la route des coteaux, cet aménagement est lié à l'ouverture à la construction, ou non, de la zone du Cazal2, la tendance sera plutôt non et dans ce cas l'aménagement sera à prévoir.



## VOIE VERTE.

Le projet de voie verte sur le RD35 - route des Pyrénées et route de Bonneval avance. Au mois d'octobre les élus du bureau communal, des représentants du Département, du Sicoval et du bureau d'étude en charge du projet ontarpenté le Rd35 de Vigoulet-Auzil à Ramonville pour envisager les cheminements, les passages, les traversées de voirie, les rétrécissements et aménagement de la voirie. Le bureau d'étude a réalisé un préprojet dont nous attendons le chiffrage et le coût résiduel pour la commune. Il était prévu un financement de la Région, du Département et du Sicoval qui devait représenter au moins 90 % du

coût. Ce niveau de financement sera-t-il maintenu ? Mystère ! Toujours est-il qu'il est déjà prévu que la réalisation de cet équipement s'étale sur au minimum trois ans. La question qui subsiste : combien restera-t-il à la charge de la commune et pourra t'on le supporter ? Pour rappel, ce projet fait partie du Schéma de Déplacement Urbain du département à la suite de l'arrivée de la troisième ligne de métro à Labège en 2028 et du prolongement de la ligne B en 2027. Le RD35 fait partie des voies dites de rabattement du trafic automobile et cycliste vers les transports en commun de la vallée de l'Hers.

**Zone de l'entrée de l'enclos**



**Passage accès LAKANAL**



**Sortie CAMI del PENDUT**



# ■ TRAVAUX

## Zone CAMI del PENDUT

Sur cette zone le piétonnier et la piste cyclable seront situés de part et d'autre de la voirie, car sinon il faudrait réduire la largeur de la voirie à moins de 5,5 m, ce qui est interdit sur les voies départementales pour tenir compte des gabarits des véhicules lourds.



## AMÉNAGEMENTS ABORDS DE LA SALLE POLYVALENTE.

Le projet de réaménagement des espaces verts autour de la salle polyvalente et des tennis sera revu. En revanche l'aménagement du city stade sur le second terrain de tennis est lancé, nous avons obtenu une première subvention du Département qui nous assure déjà pratiquement 50 % du financement. La subvention de la CAF que nous attendons devrait nous amener à 60 % du financement total. Cet équipement est attendu avec impatience par l'ensemble des enfants et adolescents de la commune.



## LA CANTINE DE L'ÉCOLE DE PECHBUSQUE ÉVOLUE...



Depuis la rentrée scolaire de septembre la cantine de l'école de Pechbusque a adopté une nouvelle organisation : le passage d'un service traditionnel à table à un self-service adapté aux enfants. Une évolution réfléchie et préparée depuis plusieurs mois par la municipalité, en concertation avec l'équipe éducative et le personnel de restauration. Cette décision s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la qualité de service, d'autonomie des enfants et d'optimisation du fonctionnement du restaurant scolaire. Jusqu'à présent, les élèves étaient servis directement à table. Désormais, ils composeront eux-mêmes leur plateau en suivant un parcours simple : service des entrées, distribution du plat chaud, puis sélection des laitages et du dessert. Bien entendu, nos agents de restauration restent présents pour accompagner les plus jeunes et assurer le bon déroulement du service.

### UN GAIN D'AUTONOMIE POUR LES ÉLÈVES :

Ce changement représente « une étape importante dans l'apprentissage de l'autonomie ». Les enfants peuvent

désormais choisir leurs portions en fonction de leur appétit, ce qui contribue également à réduire le gaspillage alimentaire, un autre objectif majeur du projet.

Le self-service permettra aussi une meilleure fluidité du temps de repas et un confort accru pour les élèves comme pour le personnel. « L'idée est que chaque enfant puisse manger à son rythme, dans un climat plus serein ». Afin de rendre cette transition possible, la salle de restauration a été partiellement réaménagée, création d'une ouverture entre la cuisine et le réfectoire, installation d'un linéaire de self adapté à la taille des enfants, optimisation de la circulation dans la salle, nouveau matériel. Après quelques mois de bon fonctionnement, les retours sont majoritairement positifs. Cette nouvelle organisation valorise la responsabilisation des élèves tout en modernisant le service de restauration. Une évolution bien accueillie !

## TOUJOURS À L'ÉCOLE...

Les toilettes des tout-petits ont été rénovées cet été et nous y avons installé à la demande des parents 4 blocs sanitaires permettant ainsi de respecter l'intimité des enfants.

Par ailleurs et en concertation avec l'équipe enseignante deux classes ont été équipées de 4 brasseurs d'air plafonniers chacune, ceci afin de faire face aux épisodes caniculaires que nous connaissons dorénavant. Ces dispositifs ont prouvé leur efficacité dans différents établissements scolaires de la région.

# Commémoration du 11 novembre 2025

Le mardi 11 novembre 2025, sous un beau soleil inhabituel de novembre, a eu lieu la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 en présence du Maire, du représentant de la Gendarmerie, de membres du Conseil Municipal et d'habitants de la commune de plus en plus nombreux d'année en année. Ceci est un témoignage d'une envie de faire perdurer le souvenir 107 années plus tard...

C'était en 1918 à la 11<sup>e</sup> heure du 11<sup>e</sup> jour du 11<sup>e</sup> mois dans la boue des Flandres que les clairons ont égrené les notes du cessez-le-feu.

La cérémonie s'est ensuite achevée par un vin d'honneur offert par la Mairie.



# Élections municipales

**La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants.**

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, pluri nominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres.

Aujourd'hui, les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression de panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter/supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

**À NOTER : LA DATE LIMITE POUR UNE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES EST FIXÉE AU 6 FÉVRIER 2026**

## Départ Muriel

Et si derrière chaque service public, il y avait des visages, des histoires et des engagements qui comptent ? C'est avec un mélange de gratitude et d'émotion que nous annonçons le départ de Muriel Audibert, notre secrétaire comptable depuis septembre 2019.

Après des années de dévouement au service de la collectivité, elle a pris la décision de quitter ses fonctions pour se consacrer à sa nouvelle vie de mamie et profiter de ses petits-enfants.

Arrivée en 2019, Muriel est rapidement devenue un pilier de notre équipe administrative. Son sens de l'organisation, sa disponibilité et son sourire ont marqué ses collègues.



## Arrivée d'un nouvel agent aux services techniques

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2025, Maxime Faure a rejoint l'équipe des services techniques de la ville. Avec un parcours solide, il apporte son expertise pour maintenir et améliorer les équipements publics.

À l'écoute des besoins des habitants, Maxime a su s'intégrer parfaitement dans l'équipe.

Il interviendra sur la maintenance des espaces publics, l'entretien des bâtiments municipaux et l'amélioration des infrastructures.

Maxime sera régulièrement sur le terrain, alors n'hésitez pas à lui dire bonjour si vous le croisez !



# Calendrier de collecte 2026



## CALENDRIER 2026 PECHBUSQUE

💡 les jours fériés, la collecte est assurée ! Hormis les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
			1			
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
			1			
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
			1			
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

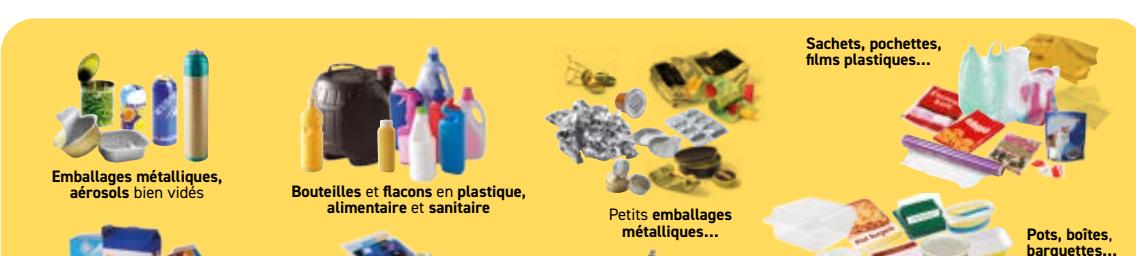
SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1			
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1			
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !



### À jeter dans les ordures ménagères



- ✓ Déposer en vrac
- ✓ Bien les vider
- ✓ Séparés les uns des autres
- ✓ Sans les laver



# Planning du broyeur :

## 1<sup>er</sup> semestre 2026

La réservation se fait par téléphone ou par mail à la mairie en donnant vos nom, prénom et numéro de téléphone. Tout particulier, habitant de la commune, peut amener ses déchets verts et récupérer ou non du broyat. Les services de la mairie vous recontacteront pour fixer un RDV. Les végétaux devront être amenés au lieu du RDV.

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
1	J	1	1	D		1	D		1	M	14	1	V		1	L	PECHBUSQUE
2	V		2	L	GOYRANS	2	L	VIGOULET	2	J		2	S		2	M	
3	S		3	M		3	M		3	V		3	D		3	M	23
4	D		4	M	6	4	M	10	4	S		4	L	VIGOULET	4	J	
5	L	AUREVILLE	5	J		5	J		5	D		5	M	19	5	V	
6	M		6	V		6	V		6	L		6	M		6	S	
7	M	2	7	S		7	S		7	M	VIGOULET	7	J		7	D	
8	J		8	D		8	D		8	M	15	8	V		8	L	VIGOULET
9	V		9	L	AUREVILLE	9	L	GOYRANS	9	J		9	S		9	M	
10	S		10	M		10	M		10	V		10	D		10	M	24
11	D		11	M	7	11	M	11	11	S		11	L	GOYRANS	11	J	
12	L	AUZEVILLE	12	J		12	J		12	D		12	M		12	V	
13	M		13	V		13	V		13	L	AUREVILLE	13	M	20	13	S	
14	M	3	14	S		14	S		14	M		14	J		14	D	
15	J		15	D		15	D		15	M	16	15	V		15	L	GOYRANS
16	V		16	L	AUZEVILLE	16	L	AUREVILLE	16	J		16	S		16	M	
17	S		17	M		17	M		17	V		17	D		17	M	25
18	D		18	M	8	18	M	12	18	S		18	L	AUREVILLE	18	J	
19	L	PECHBUSQUE	19	J		19	J		19	D		19	M		19	V	
20	M		20	V		20	V		20	L	AUZEVILLE	20	M	21	20	S	
21	M	4	21	S		21	S		21	M		21	J		21	D	
22	J		22	D		22	D		22	M	17	22	V		22	L	AUREVILLE
23	V		23	L	PECHBUSQUE	23	L	AUZEVILLE	23	J		23	S		23	M	
24	S		24	M		24	M		24	V		24	D		24	M	26
25	D		25	M	9	25	M	13	25	S		25	L		25	J	
26	L	VIGOULET	26	J		26	J		26	D		26	M	AUZEVILLE	26	V	
27	M		27	V		27	V		27	L	PECHBUSQUE	27	M	22	27	S	
28	M	5	28	S		28	S		28	M		28	J		28	D	
29	J					29	D		29	M	18	29	V		29	L	AUZEVILLE
30	V					30	L	PECHBUSQUE	30	J		30	S		30	M	
31	S					31	M					31	D				



# Une nouvelle année commence

Cette année, notre équipe a le plaisir d'accueillir deux nouveaux enseignants : M. Berdu et M<sup>me</sup> Lacroix.

Notre école accueille 111 élèves répartis sur 5 classes, de la Petite Section au CM2.

L'organisation des classes pour cette année est la suivante :

- PS/MS – 23 élèves : 16 PS et 7 MS avec M<sup>me</sup> Bousquet (début de semaine) et M<sup>me</sup> Puech (fin de semaine) accompagnées par M<sup>mes</sup> Pinel et Marty.
- MS/GS – 24 élèves : 5 MS et 19 GS avec M<sup>me</sup> Bastide accompagnée par M<sup>mes</sup> Marty et Vié
- CP/CE1 – 19 élèves : 7 CP et 12 CE1 avec M<sup>me</sup> Camilleri et M<sup>me</sup> Folope (les mardis et un mercredi sur quatre).
- CE2/CM1 – 22 élèves : 15 CE2 et 7 CM1 avec M<sup>me</sup> Lacroix.
- CM1/CM2 – 23 élèves : 7 CM1 et 16 CM2 avec M. Berdu.

La direction bénéficie d'une décharge les mardis et un mercredi sur quatre, permettant d'effectuer le pilotage pédagogique et le suivi des projets de l'école.

Cette année notre école va travailler autour d'un thème fédérateur : Tous pareils / Tous différents.

Ce thème va être décliné dans de nombreux domaines :

- Tous curieux : Participation de toute l'école à la semaine des langues.

- Tous sportifs : Participation à la course « Mets tes baskets et bats la maladie » avec l'association ELA pour la lutte contre les leucodystrophies.
- Tous scientifiques : Participation au plan filles et maths et découverte des différents modes de vie dans les pays.
- Tous citoyens : Mise en place des conseils des élèves, participation à la journée de lutte contre le harcèlement, et au cyber safe day (de lutte contre le cyber harcèlement), poursuite de l'aménagement des espaces de la cour.
- Tous artistes : Participation au concours du Sicoval à l'occasion de la semaine d'éducation et d'action de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

À travers ces projets, notre école poursuit une ambition claire : accompagner chaque enfant dans ses apprentissages, développer sa confiance, nourrir sa curiosité et cultiver le respect de l'autre.

Pour conclure cette année de projets, nous inviterons les parents d'élèves le vendredi 26 juin à venir visiter notre grande exposition à l'école. Tout le travail réalisé dans l'année sera ainsi exposé.

La traditionnelle fête de fin d'année sera organisée en suivant par l'APE.





## Éveil à la pluralité des langues

Durant cette première période de l'année scolaire, les élèves de la classe de moyenne et grande section ont été sensibilisés à l'existence de langues étrangères par l'écoute d'une comptine dans ses différentes versions, la découverte de différents caractères d'écriture et du nom des couleurs dans plusieurs langues... À cette occasion, un album travaillé en langue française « Le monstre des couleurs », a été lu aux élèves par des mamans, en langues étrangères.



## Les PS-MS au Thé à la Pech'

Un mercredi par mois, la classe des PS/MS se rend au Thé à la Pech'. C'est l'occasion pour les enfants de découvrir ce lieu incontournable de la commune et de participer à plusieurs activités sur place : jeux, lecture, coloriage, motricité fine. Ces activités sont proposées par Céline, responsable de la structure en partenariat avec l'enseignante. Une belle collaboration pour nos élèves !



### L'APE

Cette année encore, l'association de parents d'élèves de l'école de Pechbusque a à cœur de proposer des moments conviviaux pour les enfants et leurs familles.

Notre dernière animation, dédiée à Halloween, a rassemblé enfants et parents dans une ambiance festive.

Ateliers ludiques, maquillages et costumes effrayants ont ravi les élèves. Pour le goûter, de monstrueux et délicieux biscuits ont apporté une touche chaleureuse à l'événement.

Prochaine animation la fête de Noël et son spectacle de magie.

Au plaisir d'y voir maitre/maitresses, animateurs ALAE, enfants et parents !

Au printemps, nous prévoyons à nouveau la Pech'course enfants, dans le village, au retour des beaux jours. Il y aura également le carnaval, organisé par l'école, pour le défilé de nos chers bambins, fièrement déguisés, dans les rues du village.

Ce seront de nouvelles occasions de partager d'agréables instants ensemble.

Enfin, la fin d'année scolaire sera à nouveau rythmée par la fête de fin d'année de l'école, qui se tiendra fin juin.

Un grand merci à toute l'équipe éducative, aux parents bénévoles et aux familles, aux personnes de la Mairie, pour toute l'aide apportée lors de tous ces événements, toujours avec enthousiasme !

En attendant ces prochains rendez-vous, nous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année en famille, entre amis.



 LOCATERRE

**L'association LOCATERRE vous accueille chaleureusement dans cet article**

Locaterre intrigue, attire le respect, fait l'admiration, et cela nous convient bel et bien.

En cette fin 2025, au milieu d'un tourbillon malaisant qui emporte les sociétés, rien de tel que d'en revenir aux choses simples, en prise avec notre réalité quotidienne. On peut reconnaître cette particularité à Locaterre qui travaille sans relâche à l'entretien de liens serrés avec ses producteurs, qui chérit le bon accueil des adhérents à la maison des associations.

**Chez Locaterre**, vous avez l'opportunité de vous approvisionner en produits locaux et biologiques auprès de 28 petits producteurs. 28 producteurs, cela veut dire une grande gamme de produits pour remplir les garde-manger.



**À l'offre :** fruits et légumes de saison, pains, lait, œufs, poissons, volailles, bœuf, veau, porc, agneau, laits végétaux, laitages de vache, brebis, chèvre, vins, bières, mousseux, jus de fruits, fruits secs, farines et légumineuses, huiles, pâtes, confitures, biscuits, miels, châtaignes et marrons, agrumes et autres produits du soleil d'Espagne, tisanes, aromates, sirops, hydrolats, savons, cosmétiques, lessives ainsi que plants potagers et horticoles ...

De tous ces délices, nous organisons, bénévolement, les commandes puis les livraisons à la maison des associations.

## Comment ça marche chez Locaterre ?

On s'inscrit, on est prévenu par mail des offres et des dates de livraisons ; on achète si et quand on le souhaite et on choisit ses produits. En toute liberté.

Chez Locaterre, vous donnez du sens à vos achats alimentaires en soutenant le tissu productif de petites fermes. C'est essentiel.

## Depuis le dernier Pechbusqu'info... chez Locaterre

**SONT MIS EN PLACE UNE SÉRIE D'ATELIERS DIY (DO IT YOURSELF).**

Mission : se familiariser avec des pratiques « sans achat » ; on récupère, on fabrique, à peu de frais et assez rapidement. C'est juste une question d'habitudes... et de valorisation de soi.

En Novembre : un atelier de fabrication de bee-wraps (tissu coton imprégné de cire d'abeille) qui remplace les vils films étirables peu sains.

Début Décembre : sur le thème des Fêtes, atelier furoshiki (emballage en tissu utilisant l'art du pliage et du nouer), fabrication de sujets de Noël et bien entendu, accueil chaleureux avec vin chaud et goûter maison.

D'autres thèmes viendront émailler les prochains mois :

baumes à lèvres, gommage corps "beauté express", démaquillant, liniment, pâte à tartiner chocolat-noisette, déodorant, pâte à modeler, peinture naturelle, tablettes pour lave-vaisselle, pastilles WC, crème à récurer, pierre d'argile...

**Les animations de ces ateliers sont financées par le  
Sicoval Service Relations Usagers -  
Economie Circulaire**

S'EST MONTÉE UNE BIBLIOTHÈQUE LIÉE  
À L'ENVIRONNEMENT ET À L'ALIMENTATION,  
À DESTINATION DES ADHÉRENT·E·S.

C'est pour tous les âges : adultes, ados et petits : on a des BD, des mangas, des albums, des romans, des essais. La bibliothèque fonctionne sur un système de prêt gratuit.

D'AUTRES PROJETS SONT EN COURS D'ÉTUDE  
ET C'EST PASSIONNANT !

Alors, vous nous rejoignez ?

Nous sommes présent-e-s tous les mardis entre 17h15 et 19h15 à la maison des associations.

Prenez soin de vous,  
Laureline, Bérengère, Jean-Pierre, Muriel et Marie-Christine !

#### *L'équipe de Locaterre (le terrier) :*

*Laureline, Bérengère, Jean-Pierre, Muriel*

**Zoé, Etienne, Berengere  
et Marie-Christine.**

[locaterre31.fr](http://locaterre31.fr)

[locaterre31@gmail.com](mailto:locaterre31@gmail.com)

# Mosaïque

### DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION MOSAÏQUE

Depuis plus de vingt ans maintenant, l'association Mosaïque, ex foyer rural, propose une multitude d'activités variées aux habitants de la commune, enfants ados et adultes, et aux familles des villages alentour. Ces activités sont proposées à petit prix avec un encadrement par des professeurs diplômés, expérimentés et avec une très grande qualité de travail, d'investissement et de pédagogie.

L'équilibre financier est permis du fait des cotisations des adhérents, d'une subvention de la mairie mais aussi du fait de l'implication de quelques personnes qui œuvrent dans l'ombre.

Le Bureau est actuellement composé de Claire, Emilie, nos 2 Florences, Florent, Karine, Laura, Marion, Maritza, Pascale, Elina et Sarah... et la porte vous est encore ouverte !

### Notamment nous cherchons toujours de nouvelles personnes pour aider ou prendre le relais en douceur pour la chorale et le piano

- > être bénévole référent d'une activité c'est idéal quand on y participe soi-même ou son enfant puisque l'idée est de suivre ce qu'il s'y passe et de faire le lien entre le prof, les adhérents de l'activité et le Bureau de l'association. Concrètement il s'agit de :
- > être en lien avec le prof = "comment ça se passe ?! des besoins ?", récupérer ses factures,
- > lien avec les adhérents = récupérer les dossiers d'inscription et les classer en début d'année (parfois faire des relances), transférer des mails
- > Bureau association = participer à des réunions de temps en temps pour faire part de la vie de l'activité, ses événements particuliers, ses questions voire ses problématiques.
- > WhatsApp = exprimer son avis sur diverses questions du quotidien pour une direction collégiale de l'association.

Le tout dans une ambiance conviviale et détendue tout en étant rigoureuse.

Chacun.e à son rythme et selon le temps qu'il ou elle peut offrir, accompagné.e par les "anciens" et Sarah.

Grâce à la mise à disposition gracieuse des locaux, à la qualité des profs et intervenants, à l'implication des bénévoles... et bien sûr grâce à la fidélité des adhérent.e.s, le niveau des inscriptions en particulier en Gym a largement augmenté et nous avons décidé de doubler plusieurs cours de gymnastique définitivement après l'expérience 2024/25.

### Que peut-on faire avec Mosaïque ?!

#### Presque tout... sauf de la mosaïque !

Voici les activités de l'association pour l'année 2025-2026, détails et photos sur le site internet :

##### > le sport enfant avec :

- l'éveil sportif pour les 3-4 ans avec Sensactifs
- le multisports pour les 5-7 ans & les 4-9 ans avec Sensactifs
- le tennis pour les 5 / 10 ans avec Ludo
- la danse hip hop pour les 7 ans et plus avec l'association LDanse

##### > le sport et le bien-être adulte avec :

- une dizaine de cours de gymnastique (renforcement musculaire, stretching, cardio, gym du dos, gym douce, Pilates et Hatha yoga) avec David, Fanida, Ludo, Maguy, Maxime, Stéphanie et Marin
- la sophrologie avec Anne Petit
- l'accès aux 2 terrains de tennis
- la danse africaine avec Eric Flan et ses musiciens
- la danse moderne jazz avec Alexandra Soulages
- le théâtre d'impro avec Guillaume

##### > la musique avec :

- cours individuels enfant/adulte de Piano (avec Xavier) et Guitare, saxophone, clarinette (avec Jines)
- la chorale (avec Xavier)

Les nouveautés depuis la rentrée de septembre 2025 :

- > changement des intervenants pour l'éveil sportif désormais avec Marin et Clément que les enfants apprécient beaucoup tellement ils adorent jouer
- > la création d'un deuxième groupe de théâtre d'impro
- > un rajout de cours de renforcement musculaire par Clément le jeudi matin et midi
- > **les doublements cours de gym** face au succès : on compte sur la répartition des gens et l'auto-organisation pour garantir le confort. Les cours doublés sont le cours de David le lundi, de Maguy mercredi et de Ludo le vendredi
- > des ateliers de dessin pour ado sont programmés au cours de l'année avec un partenariat avec le Thé à la Pech'.

Cependant sur certaines activités, nous avons **des places restantes, parlez-en autour de vous !**

Nos profs de musique chouchou Jiji et Xavier ont encore quelques créneaux libres (Piano, Guitare, Saxo). Anne notre sophrologue préférée peut accueillir quelques personnes sur le cours collectif cocooning (sophrologie). Vous pouvez retrouver toutes les infos pratiques, les programmes et les descriptifs des activités sur notre site internet [www.mosaique-pechbusque.org](http://www.mosaique-pechbusque.org) qui a été totalement rénové grâce à RAF. Depuis la rentrée, les inscriptions se font via la plateforme HELLOASSO. Cela permet une facilité et une efficacité appréciée par nos adhérents.

## Permanences de l'association - rappel

Sarah n'est en présentiel à la maison des assos que les premiers mercredis du mois ou sur rdv. Elle reste joignable par mail pour toutes les questions de factures, demandes d'informations diverses. Pour les demandes de séances d'essai et d'inscription, vous trouverez les fiches en téléchargement sur notre site internet et le mieux est de vous rapprocher de la personne bénévole référente de l'activité. Attention, la boîte mail n'est généralement pas traitée pendant les vacances scolaires.

## Merci, merci !

Nous en profitons pour remercier l'équipe de la mairie de Pechbusque, ses agents et ses élus pour leur lien facilitant quant à la mise à disposition des locaux, leur implication dans la résolution des événements de la vie courante mais aussi des perspectives de projets et tout simplement pour leur disponibilité, réactivité et gentillesse.

Merci aussi à l'ALAE qui, malgré le nouveau changement d'équipe, a su s'adapter pour répondre à notre demande particulière de récupérer les enfants entre midi et deux et ainsi leur permettre de pratiquer l'activité tennis tant appréciée avec Ludo, ainsi que le cocktail sportif qui est proposé le jeudi à la pause méridienne.

Enfin, merci aux autres associations de la commune pour leur participation au forum qui est devenu un moment incontournable annonciateur de la rentrée et des retrouvailles.

Forte de ces adhérents dont au moins la moitié habite la commune, l'association perdure grâce à la diversité de ses projets qui s'équilibrent les uns les autres. Ainsi, ce sont pas loin de 300 personnes qui profitent de ces activités de qualité à deux pas de la maison. Prendre un moment pour soi chaque semaine, pour se retrouver, se défouler, profiter d'une bulle sportive ou musicale... et toujours bien-être.

Enfin, n'oubliez pas, notre principal atout de durabilité et de communication c'est vous !

Concert de musique de fin d'année - fin juin 2025



Activité enfant le mercredi après-midi



## CONTACT ASSOCIATION MOSAIQUE

3 grand rue de la mairie,  
place Gilbert Chapuis  
31320 Pechbusque  
[mosaïque.pechbusque@gmail.com](mailto:mosaïque.pechbusque@gmail.com)  
[www.mosaïque-pechbusque.org](http://www.mosaïque-pechbusque.org)



# Le Comité des Fêtes



Le Comité des fêtes vous remercie d'avoir participé à ses événements tout au long de l'année 2025 et nous espérons que vous y avez pris autant de plaisir que nous.

## RÉTROSPECTIVE SOUVENIRS DU SECOND SEMESTRE 2025

**EN JUIN :** la fête de l'été s'est tenue le 20 juin pour célébrer en même temps la fête de la musique



**VENDREDI 5 SEPTEMBRE :** la fameuse soirée de rentrée (forcément au sec... on avait prévu tout ce qu'il fallait !). Nous remercions les intervenants qui nous ont permis de nous amuser et de nous sustenter.



**DIMANCHE 21 SEPTEMBRE :** malgré la pluie, le Comité des Fêtes de Pechbusque a soutenu les intervenant(e)s qui vous ont permis de passer un moment inédit et passionnant, grâce à l'organisation d'un SALON BIEN-ETRE à la salle polyvalente.



**EN OCTOBRE :** nous n'avons malheureusement pas pu vous offrir un Halloween comme nous le désirions mais nous ne perdons pas espoir pour l'an prochain.

**EN NOVEMBRE :** nous n'avons pas pu organiser le 1<sup>er</sup> LOTO du village, à la salle polyvalente. Nous le ferons peut-être durant 2026. Nous réitérons notre demande, si parmi-vous il y a des connaisseurs, pour l'organisation, la gestion des lots, les fournisseurs, n'hésitez pas à entrer en contact avec un des membres du comité actuel, ou [comitedesfetes.pechbusque@gmail.com](mailto:comitedesfetes.pechbusque@gmail.com) ; nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

**SAMEDI 22 NOVEMBRE :** nous avons organisé le repas du village avec le cochon de lait cuisiné par Junior (Boucherie Terre d'Oc à Pechbusque).



**D'AUTRES PROJETS :** sont dans les starting-blocks : concert de gospel ou journée de créateurs... des moments de partage pour tous les âges. Nous vous ferons parvenir bientôt le futur planning. Vous pouvez aussi retrouver nos communications sur Panneau Pocket, Facebook...

**ET BIEN SÛR :** toute l'année, nos Food-trucks du vendredi, sur la place devant l'école du village ainsi que lors de nos événements. Avec du renouveau pour régaler vos papilles.

MERCI pour votre participation à chacun des événements. Bonne période hivernale à toutes et tous, on se retrouve très bientôt.

*L'équipe du Comité des fêtes*

# Thé à la Pech'

Bonjour à tous ! Le salon de thé est toujours très heureux de pouvoir vous recevoir au 18 Grand-rue de la Mairie (Derrière la Mairie de Pechbusque).



- En septembre nous avons repris sur des chapeaux de roues en vous offrant notre premier Salon du livre les 13 et 14 septembre.



- Pour les cours de manga, la professeure n'étant plus disponible je cherche une nouvelle personne. Nous les reprendrons dès que possible.
- En attendant nous avons testé, avec la collaboration de Mosaïque, un atelier théâtre d'impro et un atelier dessin (mais pas mangas) pour les enfants de 8 ans à 14 ans. Le théâtre a été animé par un membre de la troupe Black Stories Impros, Fred, qui fait les ateliers d'impros pour adultes avec mosaïque le jeudi soir. Le dessin quant à lui a été animé par Zoé qui fait l'atelier dessin pour adulte avec Mosaïque le 23 novembre et le 7 décembre. Lors de l'année nous aimerions réitérer l'expérience.



• Salon du livre : le weekend du 13 et 14 septembre le Thé à la Pech' vous a invité à son premier Salon du Livre. Pour cette première édition neuf auteurs ont répondu présent :

- > Morgan of Glencoe : Autrice pour tous les âges, musicienne, stameuse.
- > Cindy Costes : Autrice romans adolescents et adultes.
- > Sarah Bottarel : Autrice romans adultes.
- > Sarah Ohana : Autrice romans adultes.
- > Milène Owein : Autrice romans de medieval fantasy pour adulte et sans romance.
- > Mederic Combettes : Auteur de B.D.
- > Tia Wolff : Autrice romans adultes.
- > Fox Miliveles : Autrice romans historiques medieval fantasy.
- > Céline Troquereau : Autrice de roman adultes.
- > Marine Gautier : Autrice romans de romance et imaginaire adultes, adolescents et jeunesse, n'a malheureusement pas pu nous rejoindre pour cette édition.

Durant le week-end une cinquantaine de personnes sont passées nous rencontrer. Nous remercions tout le monde d'être venu. Nous sommes aussi heureux pour les retours positifs, que ce soit du côté des visiteurs que des auteur.ices.



Les auteur.ices ont apprécié de pouvoir passer un moment et pouvoir parler avec leurs lecteurs en tête à tête.



Le Samedi soir, l'autrice Morgan of Glencoe nous a offert un concert de chant et harpe celtique. Je remercie tous les spectateurs.



Face au succès de cette première édition nous espérons pouvoir réitérer cette expérience courant 2026. Restez vigilants pour les futures annonces !

## Quartier du Pastel

Chaque année depuis quelques années le quartier du Pastel essaie de faire une fête des voisins. Cette année elle a eu lieu le dimanche 5 octobre. Tous les participants ont amené un plat fait maison. Nous félicitons les cuisiniers et pâtissiers qui ont régalaé nos palais. Une auberge espagnole réussie malgré les quelques nuages de pluie sur le début. Mais heureusement nous avons eu la visite du soleil et petits et grands en ont profité pour faire une partie de volley.



- À partir du mois d'octobre et tout au long de l'année, nous aurons la joie de recevoir les petites et moyennes sections de l'école de Pechbusque. La crèche de Pechbusque elle, nous a rendu visite à partir de novembre et continuera également le reste de l'année. Tous viennent une fois par mois.



- Tous les mois, nous rajoutons des nouveautés en livres à la bibliothèque et début Octobre nous avons eu la chance de revoir Marie-Constance Mallard qui était venue rencontrer les élèves de l'école de Pechbusque l'an dernier au Thé à la Pech'. Elle nous a signé son nouvel album « Une aventure de Violette Mirgue : Saperlimaîtresse en détresse ». Violette était de la partie.



- Pour Halloween nous avons organisé des ateliers créatifs et nous avons projeté un film à la nuit tombée.



À notre habitude nous organiserons de nouveaux événements auxquels nous serons ravis de vous accueillir. Vous serez tenus informés via Panneau Pocket, Instagram, et par mail pour ceux qui ont déjà adhéré. Bien entendu en plus des gros événements, nous continuons à vous recevoir pour des moments de détente avec de délicieux thés de notre fournisseur des « Saisons du Thé » ainsi que nos pâtisseries faites maison : des muffins, des cookies, des brownies, des crêpes, et pour les grandes occasions des couronnes de rois, des macarons, des cannelés, des bûches de noël... Le tout à déguster accompagné d'un bon livre, manga, BD, ou même en jouant à des jeux de société entre amis ou en famille quel que soit votre âge.

Nous souhaitons remercier tous ceux qui nous soutiennent : la mairie, les adhérents, le bureau de l'association et toutes les personnes qui nous rendent visite.

Nous désirons continuer à vous offrir des événements tout au long de l'année. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous les faire parvenir.

### Nous vous rappelons les horaires (fermés les jours fériés) :

**Lundi : Fermé / Mardi : 14h-18h  
Mercredi : 14h-18h / Jeudi : Fermé  
Vendredi et Samedi : 14h-19h / Dimanche : 14h-18h**

Pour nous contacter : [thealapech@gmail.com](mailto:thealapech@gmail.com)

Pour nous suivre sur Instagram : [thealapech](#)

### • Notre com' :

- > Panneau Pocket (Pechbusque).
- > News letter pour nos adhérents.

### • Adhésion :

- > 20 euros par famille à l'année.
- > 15 euros pour une seule personne à l'année.

*Céline Troquereau, Présidente de l'association du Thé à la Pech'*

# ALAE de Pechbusque

**Vendredi 26 septembre 2025, l'ALAE de Pechbusque a organisé la journée " Tous en vert ", en soutien à la lutte contre la mucoviscidose.**

À l'approche des Virades de l'Espoir, un grand événement national de solidarité qui se tenait ce week-end, les enfants, l'équipe d'animation et pédagogique se sont habillés de vert pour marquer leur engagement.

La journée a été rythmée par des activités sportives, symboliquement pensées pour « donner du souffle à ceux qui en manquent ».

Un temps de parole a également permis d'expliquer aux enfants ce qu'est la mucoviscidose, afin de mieux comprendre la cause soutenue.

L'association Vaincre la Mucoviscidose (VLM) a également participé à cette action en offrant des bonbons Tagada aux enfants, ainsi que des flyers et affiches pour mieux informer et sensibiliser sur la maladie.

Un geste simple mais fort qui a permis de mobiliser petits et grands et de rappeler que c'est ensemble que nous pouvons faire avancer les choses.

Un grand merci aux familles, aux enfants et à toute l'équipe pour leur enthousiasme et leur participation !



## Twirling bâton, une jeune Pechbusquoise à l'honneur...



Lors du dernier Championnat de France de twirling bâton N3 qui s'est tenu à Lille en juin dernier, Lola licenciée du Miremont Twirling Club (MTC), a décroché avec sa coéquipière Zoé, une magnifique médaille de bronze dans la catégorie Duo Cadette.

Cette médaille, c'est l'aboutissement de mois d'entraînement, de rigueur et de passion pour cette discipline alliant danse, gymnastique et manipulation du bâton.



# Les Quatre Vents

**Notre association, créée en 2006, organise des conférences grand public qui se tiennent actuellement en alternance entre la Salle Polyvalente de Pechbusque et la Maison des Associations de Vieille-Toulouse.**

L'association Les 4 Vents a démarré sa nouvelle saison culturelle avec une première conférence consacrée aux troubles de l'autisme. Cette soirée a permis de mieux comprendre cette réalité encore mal connue, ainsi que les enjeux du diagnostic, de l'accompagnement et de l'inclusion au quotidien.

La deuxième conférence a ensuite emmené le public sur les traces de La Pérouse. À travers le récit de ses expéditions, les participants ont pu (re)découvrir cette grande figure de l'histoire maritime française, entre voyages lointains, découvertes et mystères non résolus.

La saison se poursuivra à Vigoulet-Auzil, dans la salle rénovée du Centre Culturel (alias Espace Persik) le Jeudi 11 décembre, avec une conférence animée par Joël Collado

sur le thème « Météo et climat », l'occasion de mieux distinguer ces deux notions et de comprendre les évolutions en cours.

Enfin, rendez-vous est d'ores et déjà pris à Pechbusque le Jeudi 15 janvier 2026 pour une conférence d'Alexandra Beauchamp, historienne, consacrée à l'histoire et à l'influence de la couronne d'Aragon.

Autant de rendez-vous qui font des 4 Vents un acteur à part entière de la vie culturelle de notre commune, et nous vous y espérons nombreux. L'accueil du public est assuré dès 20h30 pour un début de conférence à 21h00.

**Site : <https://asso4vents.org>  
Courriel : [Asso4vents@orange.fr](mailto:Asso4vents@orange.fr)**



# Semaine européenne de réduction des déchets : tout un programme !

Le Sicoval et ses partenaires mènent des actions de prévention et de réduction des déchets toute l'année sur son territoire, auprès des habitants, des entreprises et du jeune public.



## Enquête publique sur le SCoT de la Grande agglomération toulousaine

Une enquête publique est organisée du 2 décembre 2025 au jeudi 15 janvier 2026 sur la 2e révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de la Grande agglomération toulousaine.

Le SCoT de la Grande agglomération toulousaine est un outil de planification urbaine qui s'applique à l'échelle de 5 intercommunalités (Toulouse Métropole, le Sicoval, le Muretain Agglo, le Grand Ouest Toulousain Agglomération, la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue).

Il est élaboré et géré par le SMEAT, syndicat mixte regroupant les 5 acteurs concernés. La 2e révision du SCoT

intervient pour penser un aménagement cohérent sur les **114 communes membres des 5 intercommunalités** à horizon 2045, en concertation avec les habitants, les associations, les collectivités,....

**Pour participer à l'enquête, retrouvez tous les documents d'information :**

**<https://www.sicoval.fr/actualites/enquete-publique-sur-le-scot-de-la-grande-agglomeration-toulousaine/>**

# Un thermostat connecté... des économies à la clé !

**En installant un thermostat connecté, vous pouvez réaliser jusqu'à 15 % d'économies d'énergie !**

**Le Sicoval a choisi Voltalis afin de vous permettre de faire dès maintenant des économies de chauffage. Habitants ou professionnels, vous pouvez bénéficier de ce dispositif si votre système de chauffage fonctionne sur des radiateurs électriques ou des pompes à chaleur.**

En vous équipant de thermostats connectés, vous gagnez en confort et vous réalisez des économies d'énergie. Avec le dispositif Voltalis, vous anticipatez dès maintenant, sans aucun frais, l'obligation d'installer un système de régulation automatique du chauffage, prévue pour tous les foyers au 1<sup>er</sup> janvier 2027.

Voltalis chez vous... c'est gratuit et c'est simple !

> Des **thermostats connectés** installés sur vos radiateurs

électriques ou sur votre pompe à chaleur.

> Une **application MyVoltalis** qui permet de programmer vos appareils de chauffage, de les piloter à distance et d'optimiser la consommation électrique au quotidien.

Pour prendre un rendez-vous d'installation, contactez Voltalis au 09 72 10 17 18.

Lors de leur visite, les conseillers et conseillères de Voltalis doivent présenter un badge et être en tenue identifiée (veste et logo Voltalis).

*En savoir plus : <https://www.sicoval.fr/actualites/un-thermostat-connecte-des-economies-a-la-clé/>*



## Mais aussi...

- > Retrouvez toute l'actualité du Sicoval sur notre fil info : <https://www.sicoval.fr/actualites/>
- > Les événements du territoire sur : <https://www.sicoval.fr/evenements/>
- > L'agenda des spectacles au centre de congrès Diagora : <https://diagora-congres.com/agenda-des-spectacles/>

# Il y a 80 ans...

Article paru en juin 2025, mais suite à un problème de transfert de fichier il n'a pas été édité en son entier.  
Toutes nos excuses à son rédacteur.

## Il y a quelques semaines...

Il y a quelques semaines, le 29 avril 2025 exactement, avec ma sœur cadette, les conjointe et conjoint respectifs, j'étais à Moosburg et ses alentours au nord de Munich, pas loin de Dachau pour une commémoration bien spéciale, celle de la libération du Stalag VIIA de Bavière. C'est là que fut le camp de prisonniers<sup>1</sup> de rattachement de mon père pendant cinq longues années, de juin 1940 à mai 1945. Le camp fut libéré par les troupes américaines, les mêmes qui libérèrent le camp d'extermination de Dachau, le 29 avril 1945, soit exactement 80 ans auparavant, jour pour jour.

Les prisonniers étaient souvent employés dans des *Arbeit Kommandos* (commandos de travail) à l'extérieur du camp, dans des grosses fermes en ce qui concerne mon père comme beaucoup d'autres agriculteurs d'Aquitaine ou d'Occitanie. C'était à Gut Gerlinden, Maisach, Olching, à environ 45 km de Moosburg ou de Munich, sites que nous avons visités de nouveau, mais il ne reste plus beaucoup de bâtiments de l'époque.

*Ma sœur cadette du Pays basque et moi symboliquement placés devant un baraquement cadenassé du type de ceux qui servaient pour enfermer les prisonniers la nuit. Le 29 avril 2025.*



Je tenais à être là en ce jour symbolique, même si j'avais eu l'occasion d'aller sur ces lieux tout jeune en 1971 et plus récemment en 2019.

À la charge émotionnelle attachée à tous ces événements « 80 ans après » organisés ces derniers temps, s'ajoutait un cérémonial qu'avaient préparé les allemands sur le site du Stalag VIIA : une exposition « *Vergessen und vorbei ?* » (« Oublié et terminé ? ») dans une salle municipale (*Stadthalle*) ; des discours officiels par les élus locaux et ceux d'une association (*Stalag Moosburg association*) ; des dépôts de gerbes près des derniers baraquements du Stalag ; un morceau de musique joué. Quelques familles présentes, parfois venues de très loin (Kansas aux Etats-Unis, Nouvelle-Zélande,...).

## Un rappel historique...

En juin 1940, plus de 1 800 000 soldats français ont été faits prisonniers. 1 600 000 d'entre eux ont ensuite connu la captivité en Allemagne, près de 1 000 000 pendant cinq ans, ce sera le cas de mon père. Un point assez étonnant est que la majeure partie de l'armée française, pourtant l'une des plus grandes du monde, a été capturée d'un coup. Jamais dans l'Histoire, en aussi peu de temps (mai-juin 1940), un aussi grand nombre d'hommes n'était tombé aux mains de l'ennemi.

Les origines géographiques des prisonniers de guerre (les PG en abrégé) montrent qu'ils viennent de toutes les régions de France. Ils sont également issus de tous les milieux et de toutes les professions. La plupart des PG ont entre 20 et 40 ans (65-70 % sont jeunes, entre 25 et 35 ans), et la moyenne d'âge s'établit un peu au-dessus de 30 ans.

Privés de liberté, ils ont connu la faim, l'exil en terre étrangère, une séparation du foyer d'autant plus difficile qu'elle semblait devoir, d'année en année, se prolonger sans fin.

Les PG ont vécu au cœur de l'Allemagne, en contact forcé avec la population ; ils ont donc été les témoins du vécu des allemands (dans leurs foyers), de leurs perceptions de la guerre, de l'évolution des conditions de vie, du sort infligé aux prisonniers de guerre, lequel variait suivant les nationalités (les russes étaient les plus durement traités, par exemple).

Chaque prisonnier a vécu sa captivité selon les lieux, les circonstances, son tempérament et sa « culture ». Ils ont en tout cas montré une grande capacité d'organisation, d'entraide, et aussi de débrouillardise, comme le montrent des anecdotes rapportées.

Le retour au foyer, après plus de cinq années de séparation, sera également vécu de manières diverses : difficultés de réadaptation pour certains, distanciations par rapport aux épouses ou enfants pour d'autres,... il faut refaire une vie, comme si on « repartait de zéro » (expression que j'ai entendue plusieurs fois).

Les anciens PG auront aussi quelques difficultés à faire reconnaître leurs statuts, à faire prévaloir leur captivité pour une pension de retraite, à toucher leur « pécule » ... Les associations d'anciens PG seront très actives après la guerre, leurs congrès très suivis.

## Du Pays basque, d'Occitanie et d'ailleurs...

Ce sont des dizaines et des dizaines de jeunes hommes du Pays basque qui furent ainsi prisonniers, des centaines si l'on se réfère au seul département des Basses-Pyrénées (l'appellation d'alors des Pyrénées-Atlantiques). Les listes, d'ailleurs, ne sont pas complètes, qu'elles soient locales ou nationales.

Ces prisonniers, parlaient-ils de leur captivité ? Pour la plupart, non, et leurs enfants ne leurs posaient pas forcément des questions à ce sujet, ce qu'ils ont regretté par la suite. Certes, certains en ont dit des bribes oralement, voire écrit des souvenirs, mais ce n'est pas la majorité. Les historiens professionnels ont, eux, bien sûr étudié cette partie des acteurs de la Seconde Guerre mondiale, et cela continue encore. Il en est de même d'associations culturelles locales.

Moi-même j'ai écrit un texte de souvenirs entendus chez moi lorsque, à la table familiale le soir après les travaux de la ferme, des voisins évoquaient la guerre (vécue comme soldats, évadés en Espagne, STO, ou prisonniers de guerre). Le texte que j'ai écrit il y a quelques années, agrémenté d'un ajout en 2023, non publié dans son intégralité est disponible sur simple demande : à l'adresse électronique joanes-ederra@wanadoo.fr.

## 80 ans après...

Cette année, les événements de commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale ont été marqués plus qu'à l'habitude ; ce n'est pas seulement parce qu'il s'agissait d'une dizaine (ou « chiffre rond ») mais parce que c'est la dernière fois que nous le faisons avec des personnes qui ont connu la dernière année de guerre ou se souviennent vaguement d'avoir été témoins de faits de cette période (derniers soldats, enfants déportés dans les camps, enfants traversant la ligne de démarcation en Basse-Navarre, etc.). Je signale un livret dont j'ai piloté la confection les derniers mois, intitulé « 1944-1945 : 80 ans après. Contributions à la mémoire collective de la Seconde Guerre mondiale », 160 pages, téléchargeable librement et gratuitement sur le site de L'académie des Sciences et Lettres de Toulouse.

En ce jour de mémoire où j'écris ces lignes (le 8 mai 1925), je ne peux pas m'empêcher d'avoir une pensée et rendre hommage à toute cette génération ballotée par la guerre, subissant des événements sur lesquels ils ne pouvaient agir directement. Pour les prisonniers de guerre, en plus des neuf premiers mois de la dite « drôle de guerre », ce sont cinq années de leur jeunesse qui ont été volées.

### Jean-Baptiste Hiriart-Urruty, fils de Beñadin, Prisonnier de guerre de 1940 à 1945

Numéro de prisonnier (*Gefangennummer*) : 25795 ;  
Nom du camp (*Lager-Bezeichnung*) : A.K. 796 ;  
*M-Stammlager VII, Moosburg.*

Région toulousaine et Pays basque, le 8 mai 2025.

<sup>1</sup>Stalag est une abréviation de Stammlager : camp pour les soldats ou sous-officiers. Les officiers étaient regroupés dans des offlags.

# Incontournables du Sud-Ouest : Les origines de la garbure révélées

**Plat totem du Sud-Ouest, la garbure raconte une histoire de montagne, de terroir et de patience. Voici comment ses origines se sont forgées entre Gascogne et Pyrénées, et comment la savourer aujourd’hui sans trahir l'esprit.**

Peu de temps ? Voilà ce qu'il faut retenir : La garbure vient des Pyrénées gasconnes : soupe-potée paysanne, nourrie par le chou, l'os de jambon et le confit.

Le secret : cuisson lente, légumes de saison, bouillon enrichi d'un os fumé et repos une nuit pour révéler les saveurs.

À ne pas faire : surcharger en épices ou en gras, oublier les haricots tarbais, bâcler le mijotage.

Origines de la garbure : des Pyrénées à la Gascogne, l'histoire vraie du plat emblématique La garbure est née dans les vallées pyrénéennes, au cœur d'une vie dure rythmée par les saisons et le bétail. D'abord "garburo" en gascon et "garbura" en occitan, elle désignait une potée "bien garnie" où le chou régnait en maître.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, elle devient la "soupe de tous les jours" dans les fermes de Gascogne : un plat unique, généreux, capable de tenir au corps après des journées aux champs. On raconte qu'à Oloron-Sainte-Marie, la tradition s'est transformée en fête : la Garburade met en lice des équipes qui mijotent leur meilleure version.

Ce n'est pas qu'un concours : c'est un condensé de mémoire culinaire, comme si chaque marmite renfermait des gestes transmis sans baratin. Au fil du temps, la recette a voyagé. Dans le Béarn, la Garbure Béarnaise s'affirme plus "montagnarde", souvent plus épaisse, parfois finie au pain rassis trempé dans le bouillon.

En Bigorre, on croise des variantes à l'os de jambon, au confit d'oie ou de canard, et bien sûr aux haricots tarbais qui donnent velouté et tenue. Dans le Périgord, on a même entendu le nom "bigourne", clin d'œil aux influences voisines. Si les origines ont des zones d'ombre, les points d'accord font loi : les légumes grossièrement coupés, le long mijotage, le gras noble (confit, jambon) et l'idée que ce plat est un "anti-gaspillage" avant l'heure.

Mieux encore, la garbure se bonifie le lendemain, preuve qu'elle est née pour le vivre-ensemble et la patience. Pour se donner un fil conducteur, imagine Maïté, bergère de la vallée d'Ossau, qui passe ses fins d'après-midi d'hiver à surveiller une marmite près du feu. Dans sa garbure, il y a la mémoire des marchés, la générosité des voisins et le respect d'une nature capricieuse. Cette image suffit à comprendre pourquoi ce plat, loin des tendances, reste un socle : simple, bon, durable.

- Racines paysannes : soupe-potée destinée à nourrir, pas à impressionner.
- Temps long : mijotage discret, repos conseillé, réchauffage gagnant.
- Économie de moyens : valoriser l'os, le confit, les légumes rustiques.
- Terroirs : Béarn, Bigorre, Périgord... des nuances, une même colonne vertébrale.
- Partage : plat de table, pas d'assiette intimidante.

Pour réussir une garbure ancrée dans la réalité des terroirs, tout commence par la qualité du panier.

On pense d'abord au chou vert frisé, aux haricots tarbais moelleux, aux carottes, navets, poireaux, parfois une pomme de terre pour la tenue. Le cœur de la saveur, lui, vient d'un os de jambon et d'un confit d'oie ou de canard qui infusent le bouillon.

La vraie différence entre une garbure quelconque et une garbure mémorable tient à quelques détails. Les haricots doivent être fondants sans exploser. Le chou, revenu rapidement à la graisse pour fixer les arômes, donne sa trame végétale. L'os fumé rappelle la nostalgie d'un feu de cheminée.

Côté épicerie, deux garde-fous : rester sobre et respecter les produits. Une pointe de piment d'Espelette réveille sans travestir. Un tour de moulin à poivre en fin de cuisson suffit. Le sel se dose à l'os et au confit, inutile d'en rajouter trop tôt.

À table, on n'oublie pas le verre qui change tout. Un blanc sec du Château du Tariquet rafraîchit la bouche et met en valeur la fibre du chou. Un rouge souple des Caves de Saint Mont épouse la rondeur du confit.



## La recette

**Préparation :** 40 minutes (et la veille 5 mn) / **Cuisson :** 2h30 minimum

**Pour 6 personnes :**

- 1 chou frisé, 250 g de haricots tarbais, 500 g de carottes, 300 g de navets, 500 g de poireaux, quatre oignons dont 1 piqué de clou de girofle
- Bouquet garni, ail, pain de campagne.
- Âme du bouillon : os de jambon, 6 confits d'oie ou de canard. + graisse.
- Assaisonnement : sel maîtrisé, Clou de girofle piment d'Espelette en finition.

*Astuce terroir : faire tremper les haricots tarbais la veille et jeter l'eau de trempage.*

*Démarrer la cuisson à froid avec l'os, et ajouter le confit au milieu du mijotage pour éviter l'excès de gras.*



## Recette pas à pas

- Préparer une garbure, c'est lancer un feu doux qui rassemble.
- Peu d'ustensiles, mais de l'attention. Dans un grand faitout mettre l'os de jambon dans l'eau froide avec un bouquet garni et un oignon piqué d'un clou de girofle.
- Porter à frémissement, écumer, puis baisser le feu. Pendant ce temps, faire revenir le chou émincé grossièrement dans un peu de graisse d'oie (ou celle du confit) et les oignons émincés.
- Ajouter les carottes, navets, poireaux en morceaux. Quand ça chante, verser dans le bouillon. Glisser les haricots tarbais préalablement trempés.
- Laisser frémir sans ébullition agressive.
- À mi-cuisson, introduire le confit rincé et épongé. Ce timing évite que la graisse prenne le dessus. Le bouillon va se charger de saveurs, et les légumes garderont une mâche tendre.
- Ajuster le sel en fin de parcours, selon l'os et le confit.

➤ Côté texture, chacun sa signature : Maïté, notre bergère imaginaire, aime la garbure épaisse, presque potée. Pour cela allonger d'un bol de bouillon pour une soupe plus légère, parfaite en entrée. Le jour d'après, elle gagne en rondeur : c'est le moment de la "chabrot", un trait de vin rouge dans le fond de l'assiette, tradition aussi maline que joyeuse

➤ Astuce paysanne : épaissir avec un peu de pain rassis pour une version "potée".

## Transmission, durabilité et bonnes pratiques : la garbure comme boussole en 2025

La garbure parle d'avenir parce qu'elle parle d'essentiel. Manger de saison, utiliser tout ce qui a du goût (os, parures, confit), laisser le temps faire son travail : ce sont des réflexes durables.

Côté budget, c'est malin. Côté planète, c'est cohérent. Et côté plaisir, c'est du solide. La transmission se joue à table : montrer à un enfant comment écumer un bouillon, expliquer pourquoi on rince le confit, raconter ce que signifie "faire chabrot". Ce sont des gestes simples qui ancrent une culture vivante.

# La croustade aux pommes du Couserans

À l'origine, gâteau de la vallée du Couserans (partie occidentale de l'Ariège), la croustade aux pommes, poires, aux pruneaux et myrtilles sauvages d'été s'est diffusée aux autres vallées de l'Ariège.

Dans le Volvestre (vallées de l'Arize et du Volp, dans la partie nord du Couserans), sa pâte n'est pas feuilletée, mais à base d'œufs. Le terme « croustade » vient de l'occitan « crostada » (littéralement « croûtée »).

Elle est différente de la croustade du Sud-Ouest, gâteau composé de couches de pâtes fines feuilletées et garni de pommes (tourtière aux pommes), poires (croustade aux poires), pruneaux (croustade aux pruneaux) ou raisins secs macérés dans de l'Armagnac.

Dans le Sud-Ouest, traditionnellement, le mot de « tourtière » était réservé à la pâte étirée et celui de « croustade » à la pâte feuilletée au beurre. Facile à réaliser, savoureuse et parfumée, elle se déguste en fin de repas ou lors des collations de la journée, avec par exemple une boule de glace à la vanille.

## La recette

**Préparation :** 35 minutes / **Cuisson :** 25 mn à 200°

**Pour 6 personnes :**

- 3 œufs ➤ 250 g de farine ➤ 5 cl d'eau
- 1 sachet de levure
- 200 g de sucre en poudre ➤ 200 g de beurre
- 1 pincée de sel ➤ 2 paquets de sucre vanillé
- Pommes, ou pruneaux + poires Faire une fontaine avec la farine.



## Recette pas à pas

- Casser les œufs au milieu, ajouter le sel et la levure diluée dans l'eau et 2 cuillères à soupe de sucre en poudre, incorporer la farine et pétrir jusqu'à la bonne consistance.
- Étirer la pâte sur un plaque farinée, étaler dessus le beurre bien ramolli ; replier la pâte. Etendre de nouveau, replier, laisser reposer et attendre que la pâte soit à point. Pendant ce temps préparer la garniture avec les fruits choisis, les faire cuire avec 100 g de sucre et le sucre vanillé, laisser réduire le jus.
- Quand la pâte est levée en prélever une première moitié, l'étaler au rouleau, en tapisser le fond et les bords du moule beurré, sucrer, répartir les fruits, arroser avec leur jus. Etirer le reste de la pâte, souder les bords à l'eau, doré à l'oeuf après avoir fait des petits croisillons dessus avec des lanières de pâte. Sucrer largement.

- Cuire 30 minutes à four moyen thermostat 7.
- Quel vin pour accompagner cette croustade aux pommes ? Sans aucun doute un blanc moelleux ou vendangé tardivement (petit manseng, Mauzac doux) pour accompagner cette croustade !





# CREMERIE CANAC DOMANGE



**LES HORAIRES D'OUVERTURE POUR LES FÊTES DE NOËL AJOUTENT UNE PETITE TOUCHE DE MAGIE AVEC  
UNE OUVERTURE EXCEPTIONNELLE LE LUNDI 22 DÉCEMBRE DE 10H À 13H ET DE 16H À 19H30, AINSI QUE  
LE LUNDI 29 DÉCEMBRE. ET POUR COURONNER LE TOUT, PRÉPAREZ-VOUS À UNE OUVERTURE EN  
CONTINU DE 9H30 À 19H30 LES MARDIS 24 ET 29 DÉCEMBRE. NE MANQUEZ PAS CES MOMENTS FESTIFS !**





CREMERIE CANAC DOMANGE DEUX ADRESSES :

RÉSIDENCE BELLES VUES  
77 ROUTE DES PYRÉNÉES  
31320 PECHBUSQUE

77  
06.69.62.91.46  
CREMERIECANACDOMANGE@ICLOUD.COM

MARCHÉ ST CYPRIEN  
PLACE ROGUET LOGE 6-8  
31300 TOULOUSE

## à COURT de Vin?

Récemment, notre nouvelle cave "À Court de Vin" a ouvert ses portes sur les coteaux de Pechbusque. Que vous recherchez des vins d'auteurs, de bonnes affaires ou des cuvées d'exception, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Vous trouverez dans nos caves une large gamme de vins, Champagnes, bières, spiritueux et boissons sans-alcool.

Nous proposons différents services tels que les soirées d'initiation à la dégustation, des animations avec des vignerons, un service pour les comités d'entreprises ou encore la location de tireuses à bière pour vos événements.

L'organisation de soirées à thème avec les autres commerçants du centre commercial sont fréquemment organisées alors n'attendez plus et venez découvrir notre sélection.



## LE GRAND PANIER BIO

### L'épicierie des coteaux

Mathilde et toute son équipe sont heureux de vous accueillir dans leur magasin bio. Soucieuse de la satisfaction de ses clients, l'équipe a le plaisir de vous faire découvrir un large choix de produits de qualité au prix le plus juste. Sans oublier, un large choix de produits locaux provenant des agriculteurs passionnés de notre région !

Du lundi au samedi :  
9h30-19h45  
Dimanche :  
9h30 - 12h45

05 82 74 98 23  
epicerie31320@gmail.com  
Retrouvez nous sur notre réseau social :  
legrandpanierbiodescoteaux

A bientôt !

Plateaux de fruits  
et légumes  
(sur réservation)



# ARTISANS ET COMMERCES DE PECHBUSQUE



**Maison De Oliveira**

Depuis 1987, la Maison De Oliveira régale ses clients avec des pains et douceurs artisanales, fruits d'un savoir-faire familial.

Notre nouveau magasin de Pechbusque, ouvert depuis le 17 septembre 2024, vous accueille du lundi au samedi de 6h30 à 20h, et le dimanche de 7h à 14h.

Venez découvrir le goût de la tradition dans une ambiance chaleureuse !

7 Rte des Pyrénées, 31320 Pechbusque  
Tel : 05.61.21.38.12



> Ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h et de 16h à 19h30

> Ouvert le 24 et 31 décembre sans interruption de 9h à 17h

Contact : 05 61 62 71 31  
<https://boucherierterresdoc.fr>

**Gault & Millau** | ARTISAN



## A propos de nous

L'entreprise Service Technic Gaz située à Pechbusque dans la Haute-Garonne est spécialisée dans l'entretien, le dépannage ainsi que le remplacement de chaudières à gaz.

Créée en 1974, nous mettons à votre disposition plus de 40 ans d'expérience dans le domaine de l'entretien des appareils fonctionnant au gaz.

Profitez aussi d'un contrat d'entretien de chaudières que nous proposons, grâce auquel nous veillerons à l'entretien et au bon fonctionnement de votre unité durant toute l'année.

### Entretien

Nous réalisons l'entretien de vos chaudières, chauffe-eaux et toute unité gaz dont vous disposez.

### Dépannage

N'hésitez pas à nous contacter pour toute panne ou dysfonctionnement de votre chaudière ou chauffe-eau.

### Remplacement

Nous intervenons aussi pour le remplacement de votre ancienne unité de gaz afin de mettre en place la nouvelle, l'installation de pompes à chaleur et de climatisation.

### Notre zone d'intervention

Situés à Pechbusque dans la Haute-Garonne, nous sommes en mesure d'intervenir aussi à Toulouse sud-est, de Aucamville à Portet-sur-Garonne en passant par L'Union, Balsas, Castanet, Toulouse, Saint-Orens, Toulouse Rangueil etc...

### Nos coordonnées

Téléphone  
**05 81 73 21 98**

E-mail : [bertrandbillette@gmail.com](mailto:bertrandbillette@gmail.com) Internet : <https://stg-billette-chaudfogiste31.fr/>

06 30 07 23 07

Adresse : 17 rue Elise Deroche 31120 Pechbusque



Clément DELETRAIN et Benjamin LAMOME

### Nos prestations



### CONTACTEZ-NOUS

Zones d'intervention : Toulouse et sa région  
31320 Pechbusque  
[lescharpentierdescoteaux@gmail.com](mailto:lescharpentierdescoteaux@gmail.com)  
06 78 85 68 62

## Praticiens et Services à la Maison des coteaux de Pechbusque 2025

PRATICIENS et SERVICES	NOM	TELEPHONE	MAIL
<b>Maison d'Assistante Maternelle</b>	LABAT-GEST Sophie	05 61 75 16 95	www.mamlesenfantsdabord.fr
	JOURDA Julie		
	RACAUD Delphine		
	RAVET Romain		
<b>Centre de bien être/Centre de beauté</b>	LAUDINAT Marielle	06 83 36 09 10	www.peignoiretkimono.fr
<b>Cabinet d'orthophonie</b>	SEVOZ Maguelone	06 65 46 65 94	
<b>Médecine Générale/ Médecine du sport</b>	DONATI Georges	05 61 75 19 79	
<b>Médecine Générale</b>	DE BOUSSINEAU Thierry	05 61 75 19 79	
<b>Cabinet Infirmier</b>	BARONE QUASIMODO Corine	06 14 77 14 04	
	BASDEVANT Carole		
	JEAMBRUN François		
<b>Cabinet d'ostéofluidique</b>	RAIMBEAUX Alexandra	07 85 05 61 86	
<b>Cabinet de Psychomotricité</b>	LEFEBVRE Claire	06 33 62 79 31	
	RAUD Elodie		
<b>Cabinet de kinésithérapie/massage</b>	DOUSSINET Julien	06 61 80 87 26	
	CANONGE Karine	06 03 17 25 19	
<b>Cabinet de podologie (semelles ortho)</b>	COUDERC Lucie	06 30 14 33 50	
<b>Cabinet de psychologie/sophrologie</b>	HUGUENARD Véronique	06 95 23 18 88	
	TINCRES Emilie	06 52 54 31 19	
<b>Sophrologue</b>	PETIT Anne	07 67 92 26 47	
<b>Cabinet d'ergothérapie</b>	JALADE Sophie	06 83 84 72 75	www.ergojalade.fr
<b>Cabinet dentaire</b>	FEUERSTEIN David	05 61 23 42 71	
<b>Cabinet d'orthoptie</b>	GOEURY Diane	07 64 31 86 23	
	DELMAS Marie		
<b>Psychomotricité</b>	HUGUET Mélanie	06 33 62 79 31	www.toulousepsychomotricite.fr
	MAGRET Julia		



# À votre service :



## Ouverture de la mairie au public :

Lundi : 14h - 19h

Mardi : 8h30 - 12h30

Mercredi : 8h30 - 18h

Jeudi : 8h30 - 12h30

Vendredi : 8h30 - 12h30

**05 61 73 37 54**

En cas de problème vous pouvez contacter la mairie au **06 18 03 95 09**

**La mairie sera fermée les mercredis 24 et 31 décembre 2025 l'après-midi**

## Numéros utiles

Taxi bus : 0 800 929 929

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Garde médicale : 0805 85 31 31

ERDF Dépannage : 09 726 750 31

Gaz (GRDF) Urgences : 0 800 473 333

Ecole : 05 61 75 60 27

SICOVAL (eau, assainissement, déchets) :  
0 805 400 605

Préfecture (serveur) : 08 36 67 31 00

Démarches administratives :

[www.haute-garonne.pref.gouv.fr](http://www.haute-garonne.pref.gouv.fr)

Pour signaler la chute d'un arbre  
rendant la circulation dangereuse sur la  
voie publique il convient d'appeler les  
pompiers en composant le 18

Pour une coupure du courant sur tout un  
quartier il convient de contacter ENEDIS  
Panne au 09 70 83 99 16.

Des informations complémentaires sont  
disponibles sur <https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>

## Déchetterie pour les habitants à Ramonville

### NOUVEAUX HORAIRES

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h15 • 13h45 - 18h

Samedi : 9h - 18h

Dimanche : 9h - 12h15 • 13h45 - 17h30

Fermeture le jeudi

